L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 1er JUILLET 1847.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR MAGNE & WEISSE, No. 81 rue de Chartres, et No. 13 rue du Camp.

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 1er. JUILLET 1847.

Mexico est toujours pour nous la ville du mystère. Il ne nous en arrive que des bruits contradictoires. La capitale du Mexique est entourée d'une espèce de nuage que l'œil le plus clairvoyant ne perce jamais entièrement; et de ce nuage jaillissent de tems à autre des éclairs et des tonnerres qui semblent annoncer la tempête. Or jusqu'à ce jour la tempête n'a point éclaté, et l'on finit par s'habituer à croire qu'elle n'éclatera point. Il ne faut pas toutefois qu'une trop grande confiance nous expose à la recevoir sans y être préparé.

C'est là sans doute la pensée qui a suspendu le départ du général Scott: il était encore à Puebla aux dernières dates, ralliant ses forces et attendant quelques nouveaux renforts. C'est là du moins ce que disent les meilleurs renseignements. Il faut pour expliquer ce retard, que le général en chef soit convaincu qu'il rencontrera, soit à Mexico même, soit avant d'y arriver, une forte résistance. Il a emporté assez vivement et Vera-Cruz et Cerro-Gordo, pour donner l'assurance qu'il eût marché sur le champ à Mexico, s'il avait cru qu'un simple coup de main dût le rendre maître de cette capitale. Il comprend d'ailleurs que dans la position où il se trouve actuellement il ne faut rien risquer, rien donner au hazard. Lors de ses premières opérations, la victoire était fort désirable; mais un leger échec n'aurait rien compromis; aujourd'hui il pourrait tout remettre en question; et le général Scott veut ne se présenter à l'ennemi qu'avec la certitude la plus complète de le vaincre. Avancé comme il est au cœur du Mexique, suivi de loin par les guerillas auxquels le moindre avantage des Mexicains communiquerait audace et vigueur, il lui faut absolument une victoire; il saura l'avoir. C'est là du moins notre impression.

Si nous en sommes réduits aux hypothèses en ce qui touche notre armée, à plus forte raison est-ce le cas lorsqu'il s'agit de la situation de l'ennemi. La décision de l'élection présidentielle est-elle remise au mois de septembre, et les chances sont-elles toujours en faveur de Herrera? ou bien, comme le prétendent quelques correspondances, Santa-Anna serait-il parvenu à reprendre son ancienne influence sur ses compatriotes? Santa-Anna serait-il encore une fois dictateur? Certes, ce dernier résultat ne serait point la péripétie la moins étrange de la tragicomédie qui se joue au Mexique depuis tantôt un an. Comment! cet homme qui, à son retour dans la capitale, a été accueilli par des huées et assailli avec des pierres par la populace, serait redevenu l'idole de ceux qui voulaient le lapider? Est-ce probable? Nous savons bien que "le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable"; mais cela en vérité dépasserait toutes les limites du possible. Le retour de Santa-Anna au pouvoir suprême, ce serait un motif de plus de désespérer à tout jamais de cette aggrégation si peu homogène et si misérable qu'on honore du nom de peuple mexicain.

Après tout, bien que honteux pour les Mexicains et regrettable pour nous, cet incident donnerait, aux yeux de l'observateur désintéressé, un piquant attrait de plus au denouement vers lequel aspire notre gouvernement. Chargé encore une fois du salut de sa patrie, que ferait le "Napoléon du nouveau monde"? Aurait-il son Waterloo? chercherait-il la mort au milieu de l'ennemi, comme l'essaya celui dont il a l'audace de prendre le nom? ou bien se déciderait-il enfin à accomplir certaines promesses secrètes, au prix desquelles il a acheté son retour? Voilà le curieux problème qui se présenterait désormais à résoudre.

WASHINGTON.—"Le gouvernement, dit la correspondance du *Courrier* de Charleston à laquelle nous laissons la responsabilité de ses assertions,—le gouvernement vient de prendre un parti très important et très décisif à l'égard de la guerre du Mexique. Le nouveau parti aura pour effet, sinon d'amener la conclusion immédiate des hostilités, du moins d'en changer le caractère et de convaincre le monde que nous desirons sincèrement mettre fin à la lutte."

"Le gouvernement, après mûres délibérations du cabinet, a résolu d'établir au Mexique une espèce de gouvernement *de fait*, avec lequel il traitera et dont il garantira l'existence.

"Des instructions à cet effet ont été expédiées au général Scott par diverses voies. Le premier messager le colonel Sowers a été arrêté avec les dépêches dont il était porteur, si bien que le gouvernement mexicain est déjà sans doute au fait des intentions du nôtre.

"Il est certain que le parti de la paix s'est singulièrement augmenté depuis quelque tems, et que quelques-uns de ses principaux membres se sont mis en relation avec le général Scott. Aussitôt que celui-ci se présentera devant Mexico, le parti de la paix créera, sous la garantie du général, un gouvernement *de fait*.

"Notre armée devra, bien entendu, rester à Mexico jusqu'au moment où le traité aura reçu sa pleine et entière exécution.

"La masse du peuple mexicain ne donnera sans doute point son adhésion au traité, parce que bon nombre de meneurs refuseront d'y prendre part. Une guerre civile s'en suivra; mais le nouveau gouvernement nous aura pour alliés."

Si ces assertions, pour le moins singulières, se vérifient, on aura le droit de demander encore une fois au gouvernement: "A quand donc la paix?" Ce nouveau projet n'aurait évidemment pour effet que de prolonger la guerre.

SINISTRE.—Les officiers du bateau à vapeur *Missouri*, venant de St Louis, nous apprennent que le *Star-spangled Banner* a heurté un chicot le 29 juin, auprès de Thomas-Point, à environ dix milles au-dessus de Bâton Rouge et qu'il a sombré en quelques minutes. Quatre ou cinq personnes se sont noyées. Sauf quelques parties du bagage de la cabine, tout le reste, bateau et cargaison, a été perdu. La cabine, sur laquelle se trouvaient un certain nombre de personnes, a surnagé pendant assez longtemps; elle est venue aborder au rivage à 8 milles au-dessous de l'endroit où le bateau avait touché. Une partie du régiment de l'Indiana retournait dans ses foyers à bord du *Star Spangled Banner*; il s'y trouvait aussi un grand nombre d'émigrants allemands que ce naufrage a dépouillé de toutes leurs ressources; un chauffeur, nommé Ch. F. Miller, a été jeté au fleuve par la roue d'un cheval dans les environs de Bayou Goula; il s'est noyé. Le *St Mary* a transporté à Bâton Rouge une centaine des naufragés. Si ce déplorable accident fût arrivé la nuit, et non pas en plein jour, on aurait à déplorer bien plus de victimes.

VAPEURS TRANSATLANTIQUES.—Nous aurons ce mois-ci de nombreux arrivages d'Europe. Le premier que nous ayons à attendre, c'est l'*Union*, le premier vapeur de la ligne française. Il a dû, on le sait, partir le 10 juin de Cherbourg. Puis viendront, suivant l'ordre de leur départ, le *Sarah Sands* qui devait quitter Liverpool le 15 pour se rendre à New-York; le *Caledonia*, le 19, pour Boston; le *Washington* qui aura dû repartir de Southampton pour New-York le 1er juillet; et enfin le paquebot à vapeur régulier du 4, le *Britannia*. En comprenant le *Cambria*, nous aurons donc compte dans l'espace d'un mois six voyages de navires à vapeur entre l'Europe et les Etats-Unis. Cela promet pour l'avenir. Quand toutes les lignes en voie d'exécution seront en activité, nous pourrons avoir des nouvelles d'Europe deux fois par semaine.

NEW-HAMPSHIRE.—Deux districts de cet Etat sont appelés le 8 de ce mois à remplir deux places vacantes au Congrès. M. Tuck, candidat indépendant auquel les whigs se sont ralliés, a de grandes chances dans le 1er district. Le général James Wilson, candidat whig, a déjà couru dans l'élection précédente, et il a obtenu l'avantage sur son concurrent locofoco. Il faut espérer que cette fois il réunira une majorité décisive.

ST-LOUIS.—D'après le *Réveillé* du 24 juin, il règne une grande activité dans le Port de St-Louis qui est trop petit pour la quantité de bateaux qui y viennent décharger ou prendre du fret.

☞ On assure que le colonel JEFFERSON DAVIS a refusé le grade de Brigadier Général que lui offrait le Président. D'après cet honorable officier, la loi qui confère la nomination de Brigadiers Généraux pour commander des volontaires, est contraire à la constitution et aux droits des Etats.

Le comté de POLK, dans le Tennessee, s'est prononcé à l'unanimité en faveur de la candidature présidentielle du vieux Zach. Le *National Whig* prétend que ce que M. Polk a de mieux à faire, c'est de suivre l'exemple du comté qui porte son nom.

M. POLK A BALTIMORE.—Le président est arrivé à Baltimore le 22 courant.—Une députation ayant le maire à sa tête, l'attendait au dépôt de *Mount Clare*, où son arrivée a été annoncée par un salut national tiré par les jeunes artilleurs.—De là le président s'est rendu à la rue Hanovre où il a été reçu par la milice de la ville commandée par le général Steward et conduit à l'Hôtel où des appartements avaient été préparés pour lui et sa suite.—A son arrivée à l'hôtel, le maire lui a adressé une harangue parfaitement appropriée à la circonstance et à laquelle M. Polk a répondu en termes convenables.

Depuis ce moment jusqu'à six heures du soir le président a reçu la visite et les félicitations d'un grand nombre de citoyens. A six heures il s'est assis, avec sa suite, à un banquet préparé en son honneur, et auquel ont assisté le maire, les membres du Conseil de ville et un grand nombre d'invités, et où a régné la plus parfaite harmonie.

J. J. ASTOR, le célèbre millionnaire de New-York, a plus de quatre-vingts ans. Il comprend fort bien qu'un de ces jours il va faire comme ses confrères Européens, MM. Roy et d'Aligre. Il fait donc ses dispositions. Dans un codicile ajouté dernièrement à son testament, il lègue à la ville de New-York près d'un demi million de piastres pour l'établissement d'une bibliothèque publique.

Chronique Locale.

RECORDER GÉNOIS.—William Crickett et Anthony Ferry ont été arrêtés hier sous la prévention d'avoir commis un vol à bord de la goëlette "La Louisiane", mouillée dans le Vieux Bassin. Ils comparaîtront prochainement devant le recorder Génois.

Auguste Superville, arrêté par l'officier de police Lartigue, pour avoir troublé l'ordre public dans le jardin de Ste-Hélène, sur le Vieux Bassin, a dû fournir caution pour répondre de sa prochaine comparution.

James Andrew Tyson a été envoyé à la Cour Criminelle pour répondre à trois accusations de vol.

James Barnes a été renvoyé pardevant le même tribunal, sous une accusation de vol.

Christian Steffan, watchman, a été destitué pour cause d'inconduite.

Une femme, Margaret Droyer, s'est présentée devant le recorder pour réclamer l'arrestation de la femme Bell, qu'elle accuse de retenir une quantité de marchandises qu'elle, la plaignante, lui avait confiées. Un mandat d'arrêt a été décerné contre la femme Bell.

Edward Burnes, arrêté sous une accusation de vol, a été renvoyé pour un mois à la maison de détention.

RECORDER BALDWIN.—Plusieurs individus suspects comparaissaient hier devant le recorder Baldwin; la plupart ont été envoyés pour six mois à la maison de détention.

Ned, esclave appartenant à M. John Hunter, de Natchez, prévenu d'avoir assailli un monsieur George Myer, avec l'intention de causer sa mort, a été envoyé pardevant la Première Cour de District.

3me MUNICIPALITÉ.—Joseph Smith dit James Smith, accusé de vol, a été arrêté hier par la police de la 3me municipalité, à la requête de l'alderman Wiltz. L'accusé comparaîtra ce matin devant le recorder par intérim Piernas.

1ère COUR DE DISTRICT.—Les nommés James Kearney et F. McGoey, inculpés de parjure, ainsi que Ann Collins dite Rdity, prévenue de voies de fait, ont été amenés hier en présence du juge McHenry, pour assister à la lecture de leur acte d'accusation, ils se sont déclarés non-coupables. Jean Cartahu, accusé de détournement de fonds, William Winchester et John Donnelly de vol, et John Clancy de voies de fait, ont été mis hier en jugement et déclarés coupables par le jury. Charles Cloud, accusé de vol et Thomas W. Philips de tentative de vol, ont été acquittés.

☞ Nos lecteurs connaissent déjà les circonstances qui ont amené la mort de M. Ovide A. Taboury. R. R. Shortridge, qui l'a tué d'un coup de pistolet, comparaissait hier pour ce fait, devant le recorder Baldwin. Personne ne s'étant présenté partie plaignante, le recorder a renvoyé l'accusé de la plainte. Ce dernier avait pour avocat John R. Grymes.

☞ Le conducteur d'un dray a déposé hier au corps de garde de la 3me municipalité, une malle qui lui avait été confiée, mais que l'on oublia de réclamer. Le propriétaire inconnu peut aller réclamer son bien que la police tient à sa disposition.

DÉTAILS INTÉRESSANTS SUR LE CORSAIRE MEXICAIN L'UNICO.—On écrit de Barcelonne en date du 22 mai à un journal français:

"Le 2 de ce mois le corsaire mexicain l'*Unico* armé d'un canon, ayant trente quatre hommes d'équipage, capitaine Siza, entra dans ce port, y conduisant le navire américain la *Carmelite*, capitaine F. Little-Field Edwin, venant de Ponce, (Porto Rico,) avant trente quatre jours de mer, chargé de café pour Trieste, et capturé par le corsaire dans les eaux de l'Ile d'Ivice. Le capitaine du corsaire déclara à son arrivée qu'il était sorti de Vera-Cruz 34 jours auparavant.

"Cette prise paraissant suspecte à l'autorité, elle en rendit compte au gouvernement à Madrid. Le 13, le capitaine et l'équipage du corsaire furent conduits en prison, et on a instruit une procédure criminelle contre eux. On a mis à bord du corsaire des marins des bâtiments de l'Etat.

"Le capitaine du corsaire portait une lettre de marque que l'on suppose avoir été délivrée par le consul mexicain en cette ville. Il était sorti d'Oran peu de jours avant cette capture. Il n'a jamais été à la Vera-Cruz, et l'on dit même qu'un mois auparavant il avait été chargé de la contrebande à Gibraltar, et était venu faire des versements sur la côte de Catalogne.

"Le capitaine Siza était connu comme contrebandier; il est de Vibassar, village maritime à quatre lieues est de Barcelonne. L'équipage se compose en totalité d'Espagnols, gens de mauvais antécédens; il n'y a pas un seul Mexicain parmi eux. Le corsaire est une balancelle catalane qu'on appelait la *Rosita*.

"Il parait que la justice n'a encore recueilli que les déclarations de quelques individus de l'équipage; mais l'on regarde leur position comme mauvaise. On pense que le navire américain ne sera autorisé à partir pour sa destination qu'après la procédure terminée contre le corsaire, et la preuve acquise qu'il n'était pas en règle pour la capture, afin que le gouvernement espagnol soit à l'abri de toute réclamation de la part du gouvernement mexicain.

"M. de Lesseps, notre consul-général, a dit-on, écrit au ministre des affaires étrangères à Paris, pour détruire toutes les appréhensions que cette affaire aurait pu donner au commerce."

LE WASHINGTON ET LE BRITANNIA.—Le steamer *Washington* a été rencontré pour la quatrième fois. Il avait alors six jours et demi de mer et n'avait encore fait que 1,164 milles, ce qui fait environ 178 milles par jour, ou une marche moyenne de neuf nœuds et un quart à l'heure. Ceci est loin des 15 nœuds qu'il devait faire, et à ce compte, il mettait quatorze jours pour gagner Southampton qui est à 3,120 milles de New-York. Il sera donc battu par le *Britannia* qui n'a que 2,840 milles à faire de Boston à Liverpool, et dont la marche ordinaire est de 10 nœuds en été.

NEW-YORK.—Le sénat de l'Etat de New-York a dû se réunir le 29 juin à Albany, sur convocation du gouverneur. Le but de cette réunion extraordinaire est de nommer deux membres de la Cour d'appel, en remplacement de MM. Bronson et F. Jewett, que l'élection vient d'appeler à siéger dans la Cour suprême.

— Le Président des Etats-Unis, dit un journal de New-York du 22 juin, arrivera à New-York vendredi dans l'après-midi. La milice de New-York, commandée par le major-général Sandford, le recevra à la Batterie, et l'accompagnera jusqu'à City Hall, où il sera reçu par les autorités municipales qui l'escorteront jusqu'à Astor House, où il doit descendre. Le président des Etats-Unis quittera New-York lundi matin pour se rendre à Boston; de là il se dirigera sur Albany; d'Albany il ira à West-Point visiter l'école militaire, pour retourner ensuite à Washington.

— Il y a quelques jours, un batelier en manches de chemise se présente pour entrer au Muséum Américain avec quelques amis. On lui dit qu'il ne peut entrer sans habit. Alors, répond-il, aucun de mes compagnons n'entrera sans moi. M. Barnum, le propriétaire du Muséum, qui se trouvait dans le bureau, ne voulant pas perdre cinq ou six visiteurs, offre au batelier de lui prêter un habit, ce que celui-ci accepte avec plaisir. Revêtu de sa parure d'emprunt, notre homme visite le Muséum de haut en bas, puis profite d'un moment de presse pour disparaître avec l'habit que Barnum avait payé $30.

MADAME FLEURY-JOLY ET M. DUBREUIL.—Mme Fleury-Joly, première chanteuse, et M. Dubreuil, baryton du théâtre français de la Nouvelle-Orléans, sont en ce moment à New-York, dit le *Courrier des Etats-Unis* du 22 juin. Mme Fleury-Joly est une jeune femme de taille moyenne, qui a de fort grands et fort beaux yeux, et dont la voix est, dit-on, magnifique. M. Dubreuil a chanté en Italie avec Benedetti et la signorina Tedesco, qui en font le plus grand éloge. Les deux artistes orléanais se proposent de donner quelques concerts cet été, à Newport, Saratoga, Philadelphia, et plus tard à New-York.

FRANCE.—Le *Siècle* trace un tableau très énergique et très bref du rôle, que le gouvernement français a, selon lui, joué dans la politique européenne. En lisant ces lignes amères, il faut se rappeler que le *Siècle* appartient à l'opposition mécontente; il ne peut se défendre de l'exagération.

L'influence de notre gouvernement semble porter malheur à ceux qui l'acceptent ou la subissent. [illegible]

[illegible] avoir traité avec la France, est devenu plus [illegible]. Les insurgés du Rif, armés de fusils anglais, proclament la déchéance de l'empereur du Maroc et se donnent Abd-el-Kader pour successeur.

Le maladroit discours prononcé par M. Guizot en faveur du Texas a été comme un signal de l'incorporation de cette république au territoire de l'Union américaine. Les murs de Montevideo, sans cesse menacés par le lieutenant Rosas, ne protègent plus que faiblement contre les fureurs sauvages de ce dictateur. Dans quelques jours peut-être la prise de cette ville donnera un démenti éclatant à notre impuissante garantie.

Quatre Etats, divisés d'intérêts, se réunissent aujourd'hui pour réduire aux abois le gouvernement grec, dont le crime est d'avoir excité les vives sympathies de la France.

Le jour où le ministère entraîné par la chambre, rappelle les traités qui stipulent l'indépendance de Cracovie, ce dernier débris de la Pologne disparait de la carte politique.

Pour se ménager la bienveillance des autres cours, la Belgique est obligée de renier la France, qui l'a inscrite au rang des nations.

C'est en buvant au souvenir de Waterloo que le roi de Prusse octroie à ses sujets un simulacre de constitution, et il s'autorise de l'exemple du roi des Français pour jeter le discrédit sur la *charte-vérité*.

En Portugal, nous acceptons le rôle de *quartier-maître* de l'amiral Napier.

Notre protectorat, après avoir vainement frappé à toutes les portes, parvient à peine à se faire accueillir dans la cabane de la reine Pommaré.

Madrid sait trop bien aujourd'hui quel triste cortège accompagne notre influence. Le scandale dans la rue, l'intrigue dans le palais, la discorde dans le conseil, le divorce sur le seuil de la chambre d'Isabelle, voilà les résultats de ces mariages espagnols que M. Guizot vantait naguère *comme la plus grande chose que la France eût faite seule depuis quinze ans*. Si ce sont là vos titres de gloire, pour quels actes réservez-vous donc votre modestie?

BELGIQUE.—Nous ne savons pas si la Belgique est destinée comme la Bavière, à obtenir sa régénération du hasard d'un caprice royal, mais en attendant, l'influence que le parti soi-disant catholique s'arroge de plus en plus chaque jour dans le gouvernement de ce pays, l'entraîne évidemment sur une pente qui pourrait bien devenir périlleuse pour ceux même qui s'efforcent de l'y diriger. Un autre mal matériel, qui ne fait pas moins de progrès, c'est la misère. On peut dire que la Belgique, elle, a véritablement son Irlande dans les Flandres, et, qui pis est, son Irlande intérieure, intestine. Aucune parole ne saurait peindre le déplorable état de ces populations des campagnes, que le manque absolu de travail n'affame pas seulement dans le présent, mais encore dans l'avenir. Malheureusement, presque toute la classe riche et territoriale de la Belgique appartient au parti prêtre, à commencer par M. de Theux, le chef du cabinet lui-même; ce qui explique la persistance et le triomphe aveugle du pouvoir. Mais ces deux funestes envahissements, l'absolutisme religieux d'un côté, et le paupérisme de certaines populations, de l'autre, si l'aggravation continue, devant finir nécessairement par se heurter, n'y a-t-il pas lieu de craindre pour le pays qu'il n'en résulte alors une de ces luttes sérieuses, auxquelles le renversement d'un ministère erroné ne suffit plus?

L'esprit de domination religieuse,—qu'il faut bien se garder de confondre avec l'esprit vraiment évangélique et chrétien,—est un ténébreux tyran que la lumière progressive des siècles a dépossédé tour à tour et à peu près partout. Ses dernières tentatives, aujourd'hui, ne sont que les suprêmes efforts d'une prépondérance expirante. Malheur cependant aux peuples qui en sont encore les victimes. Malheur surtout aux pouvoirs qui en sont les complices.

VENEZUELA.—Le congrès Vénézuélien a sanctionné la charte portant concession à M. Vespasien Ellis, ancien chargé d'affaires des Etats-Unis, du privilège exclusif de la navigation à vapeur sur l'Orénoque et ses affluents. Ce privilège est assuré à M. Ellis pour un espace de dix-huit ans, pendant lesquels il jouira du droit de couper sur les terres de la république, sans rétribution, tout le bois, soit de construction, soit à brûler, dont il aura besoin pour le service de l'entreprise. En outre, les bateaux destinés à cette navigation pourront être importés en franchise, ainsi que tout ce qui s'y rattache. Enfin, les seules obligations imposées aux concessionnaires sont de faire naviguer leurs bateaux sous pavillon Vénézuélien et de transporter gratuitement les dépêches, ainsi que certains agens du gouvernement.

Pour apprécier l'importance du monopole que le commerce des Etats-Unis vient de s'assurer par cette concession, il suffit de dire que l'Orénoque et ses affluents forment un parcours de près de quatre mille milles, au milieu des parties les plus riches du pays, et celles qui fournissent la presque totalité des exportations, et entre lesquelles le commerce intérieur est le plus actif.

Aujourd'hui, avec les embarcations indigènes, le cours inégal et impétueux de l'Orénoque oppose à la navigation des obstacles insurmontables. Pour n'en donner qu'un exemple, nous citerons que les produits qui s'échangent entre Bolivar (Angostura) et Nutrias, sont forcés d'aller passer par Puerto Cabello et Valencia à travers trois ou quatre cents milles de chemins taillés dans les montagnes, et pourtant, malgré les délais et les difficultés d'un tel voyage, le mouvement entre les deux villes s'élève annuellement à $2,500,000.

Il est aisé de concevoir, d'après cela quel avenir est réservé à l'entreprise dont M. Ellis a obtenu le privilège. Le jour où, à ces communications si longues et si incertaines, va se trouver substitué un mode de transport prompt, direct et régulier, il est évident que le mouvement commercial prendra une extension immense, et l'Orénoque deviendra l'artère principale et vivifiante de cette riche contrée. Déjà le gouvernement de la Nouvelle-Grenade et ceux des provinces de Merida et de Barquisimento s'occupent d'ouvrir des chemins qui viendront aboutir au fleuve, et y verser les produits de l'intérieur. Sous tous les rapports, les bienfaits de la nouvelle navigation seront aussi grands pour le pays lui-même que pour les concessionnaires. Mais c'est là précisément ce que nous admirons surtout dans l'esprit d'entreprise des Américains, c'est cet art de rattacher à leurs propres intérêts les intérêts étrangers, par des liens si étroits qu'il est impossible de les rompre et que chacun d'eux y trouve son profit.

Nouvelles à la main.

PARIS, 1er juin 1847.

L'affaire Despans-Cubières s'enfle, et grossit dans l'ombre; il ne serait pas impossible, assurent les gens qui sont dans les secrets des dieux du Luxembourg, que la nuée vînt à crever un de ces jours sur des nobles imprudents qui ont attiré l'orage du côté du palais Médicis.

On parle de révélations tellement étourdissantes qu'elles pourraient bien amener un [illegible] général dans un certain monde officiel. On se glisse tout bas à l'oreille les noms de plusieurs personnages qui de juges pourraient fort bien devenir accusés.

On a semé l'effronterie et l'impudeur à pleines mains, la moisson de scandales s'annonce sous les plus belles espérances.

Eh bien! quelques sceptiques invétérés offrent encore de parier qu'il ne sortira que du vent de la nuée menaçante, et que l'affaire sera certainement étouffée. Pourtant, il y a mise en accusation, enquête, interrogatoires, procès-verbaux, etc.—Mais il y a aussi les lois de septembre qui brident la presse; et par les procès qui courent, nul n'est tenté de payer 15 ou 20 mille francs un accroc de deux lignes à la *considération professionnelle* des fauteurs haut placés.

Rien n'est plus dangereux que les accrocs du grand monde.

La misère prend des symptômes plus alarmants que jamais en Angleterre. La semaine dernière, une femme entra chez un boulanger de Manchester, où elle avait coutume d'acheter, prit un pain, jeta une pièce de monnaie sur le comptoir et dit: Ceci est mon dernier schelling; lorsque ce pain sera mangé, je reviendrai et j'en prendrai un autre quand même je n'aurais pas d'argent; comme ça je serai sûre d'être nourrie en prison.

Les gouvernements allemands prennent des mesures sévères à l'occasion des troubles occasionnés par la disette, non contre les malheureux perturbateurs, mais contre les possesseurs de grains. L'électeur de Hesse-Cassel vient d'ordonner l'expropriation du blé emmagasiné. Une enquête est faite dans le pays et ceux qui possèdent des blés au-delà des besoins de leur famille, pour trois mois, sont forcés de le céder au gouvernement moyennant un prix modéré, mais toujours avec un certain bénéfice. Cette mesure va être également prise dans les duchés de Nassau et de Bade.

Les listes ministérielles commencent à circuler. C'est la comédie ordinaire de toutes les crises. Nous n'attacherions donc, pour notre part, aucune importance à ces ballons d'essai lancés dans l'opinion, s'il ne nous paraissait y avoir ici sous jeu une double arrière-pensée probable à constater.

Nous comprendrions bien l'arrivée aux affaires, dans certaines conditions toutefois, d'hommes tels que MM. Dufaure, Billault, Passy ou quelques autres. Mais, de bonne foi, que peut signifier, dans les circonstances présentes, le nouvel avènement d'un ministère Molé? Quelle amélioration, quel système, quelle espérance, quel avenir l'ex-ministre du 15 avril (vieux style) représente-t-il aujourd'hui? Politiquement parlant, le rappel de M. Molé au pouvoir ne semble-t-il pas une exhumation? Mais c'est ici sans doute qu'est le mot de l'intrigue.

Il est à peu près certain que si le ministère Guizot-Duchâtel tombe,—et quant à nous, jusqu'ici, nous continuons d'en douter,—celui qui le suivra, quelle que soit d'ailleurs sa valeur comme composition, ne peut être qu'un ministère expiatoire. Les divisions actuelles de la chambre, l'antagonisme de certaines ambitions [illegible]

[illegible]

Au reste, il n'y a qu'un mot, jusqu'à présent, du moins, pour mettre toutes ces prétentions d'accord. C'est que la succession n'est pas encore ouverte.

Trente-deux ans de paix ont singulièrement tempéré les instincts belliqueux de la nation. En 1831, l'illustre Destutt de Tracy disait: "Dans vingt ans, on sera fort en peine pour nommer un maréchal de France." La guerre s'en va des mœurs européennes, cela est un fait évident, et le bruit du tambour n'enivre déjà plus au même degré les gamins de nos rues.—Le duel, qui est la guerre en raccourci, est violemment battu en brèche dans le monde et jusque dans l'armée.—Un nouvel exemple le démontrera.

Il y a quelques jours, un jeune bijoutier du quai des Orfèvres, nouvellement enrôlé dans un régiment en garnison à Vincennes, était l'objet des attaques d'un vieux soldat qui voulait, en l'effrayant, lui faire payer sa bienvenue.

—Tu es un blanc-bec, disait l'ancien, et je te le prouverai demain le sabre à la main, et à mort.

—Tu es une vieille bête, répondit le Parisien, et je veux te le prouver tout de suite aux dominos, au premier cent.

Un jeune lion sportsman, d'une noblesse authentique et d'une fortune très réelle, étant sur le point de se marier, vient de rompre avec la vie de garçon d'une manière très originale.

Il a rassemblé l'autre jour chez lui, autour d'une table magnifiquement servie, les anciennes maîtresses qu'il avait pu retrouver; elles étaient au nombre de douze. Devant son couvert, chacune d'elles a trouvé un petit portefeuille contenant une inscription de rente de 200 fr., un bracelet en or, des pendants d'oreille et une montre avec sa chaîne.

—Mes chers petits anges, leur dit-il en les embrassant, à compter d'aujourd'hui, nous ne nous connaissons plus. Je vous donne ces bimbelots pour vous souvenir un peu de moi.—Et, ajouta-t-il en leur présentant une douzaine de ses amis qui avaient assisté au diner,—je vous laisse aussi ces messieurs qui ne demandent pas mieux que de vous aider à m'oublier.

Touchées de la délicatesse du procédé, les dames jurèrent qu'elles n'oublieraient point ***, et elles tinrent en effet leur promesse—jusqu'à l'heure du souper. (*Corsaire.*)

A la première représentation du *Chiffonnier*, de Félix Pyat, quelques personnes soutenaient que Frédérick était trop sale au prologue et qu'il était impossible qu'un homme vécût dans une telle malpropreté. A ce propos, Bouvergne raconta qu'un jour, en se promenant, il fit la rencontre d'un de ces industriels, magnifiquement haillonné, et qu'il eut la fantaisie de le peindre. Il lui proposa de venir à son atelier; le chiffonnier accepta, moyennant quelque argent. En dessinant, le peintre s'aperçut que son modèle avait de fort belles mains et le pria de les laver. Le chiffonnier passa dans l'antichambre, puis, revenant comme par réflexion:

—Laquelle, dit-il, voulez-vous dessiner?

Les excentricités testamentaires de M. le marquis d'Aligre sont toujours le sujet de toutes les conversations et de bien des anecdotes.

Hier soir, dans un salon de la rue Tronchet, une jeune femme remarquable par son esprit, Mme C...., disait à ce propos:

—Ceci nous prouve que les moralistes n'auront jamais tout prévu. On avait bien déjà vu quelques avares devenir en vieillissant et tout-à-coup prodigues. Mais le vieux marquis, lui, a attendu pour cela qu'il fût mort. C'est encore une nuance.

On assure qu'une amélioration tout à fait imprévue s'est manifestée dans la santé de notre célèbre compositeur Donizetti. Sans être bien significatif, ce mieux a néanmoins permis de le rendre à sa famille, qui va continuer le traitement dans une maison particulière, et sous la direction des mêmes personnes qui ont pris soin jusqu'ici de l'illustre malade.

La plupart des étrangers, les Anglais surtout, affectionnent telle ou telle rédaction dont ils font la préface obligée de toutes leurs phrases. Un enfant des bords de la Tamise, que la Seine a conquis sur sa rivale, M. L...., commence même invariablement tous ses *speech* par ces mots: *avoir le projet de*, c'est ainsi qu'il *a le projet de vous saluer* et qu'il vous demande *si vous avez le projet de vous bien porter*, etc.

Dernièrement, comme il entrait chez Mme ***, il tendit la main, selon l'usage anglais, à la fille de la maison, jeune et charmante personne.—A la vue de la main que lui présenta à son tour la jeune fille, main blanche et effilée, aux ongles roses, au poignet mignon: "Oh! mademoiselle, s'est écrié notre Anglais, dans le paroxisme de son admiration, vous avez le projet d'avoir une bien jolie main!"

Un jeune don Juan aimait d'un amour vrai, mais timide. La dame de ses pensées était une femme du monde qui, au mérite de la vertu, joignait celui de l'esprit. Pour un séducteur, c'était là une difficulté double. Une déclaration, dans ces termes, exigeait beaucoup de prudence et de délicatesse.

Depuis quelque temps, en visite chez la dame, notre jeune Don Juan affectait de laisser voir un petit étui de maroquin chagriné, ayant fort l'apparence d'un médaillon dans sa coque. Cette manœuvre ne pouvait manquer d'être à la fin remarquée.

—Que portez-vous donc toujours ainsi? lui demanda en effet Mme ...., un jour qu'elle le trouvait seule.

—C'est le portrait de la femme que j'aime, répondit l'amoureux avec un embarras fort bien joué. Il ne me quitte jamais.

—Oh! faites-le moi voir, s'écria la belle curieuse, avec cette vivacité de désir qui est le charmant défaut des filles d'Eve.

—Mais si vous le reconnaissiez, ma curiosité ne vous paraîtra-t-elle pas indiscrète?

—Je vous absous d'avance, et je vous garderai le secret.

Encouragé par cette promesse, notre hypocrite ouvre alors son médaillon, et présente aux regards de Mme.... un petit miroir d'abord, dans lequel vient se refléter bientôt, comme dans un cadre, le portrait souriant de la belle imprudente.

—Mon Dieu! reprit la jolie curieuse, votre plaisanterie me paraît fort drôle. Mais, comme je suis de glace, et que j'ai vu l'*épaisse vitre*, [illegible], ma froideur ne doit pas vous étonner.

Cette petite scène se passait il y a 15 jours. Or, notre Don Juan, toujours [illegible], déposait hier son miroir portatif sur sa cheminée, après toutefois en avoir brisé le fond.

Un de ses amis, auquel il contait discrètement son aventure, lui demandant l'explication de ce nouveau procédé:

—Eh! mon cher, lui répondit celui-ci, c'est que la glace est rompue. (*Corsaire.*)

Décédée hier à midi, à la ville de Lafayette, EMILIA, âgée de 4 mois, fille cadette d'Ana Maria et de Joseph BUYSSET. Le corps est exposé rue Constance, entre celles Richard et Felicité, en face de la presse à coton. Le convoi partira ce matin à 10 heures. Les amis de la famille sont invités à assister aux funérailles.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPÉDIÉS.

Navire Creole, Ratton, pr New-York.
Barque Salem, Mulford, de Liverpool.
Brick Prairie, Clark, pr Boston.
Goelette Oregon, Silva, pr Pensacole.
Steamer Montezuma, Kelly, pr Mobile.

ARRIVÉS.

Navire Southport, Griffith, de Vera Cruz.
Leonidas, Counce, du Havre.
Merchant, Brightwater, de Matanzas.
Brick Sabine, ——, de Vera Cruz.
Lycoming, Carr, de Vera Cruz.
Mont Vernon, Jones, de la Havane.
Goelette Sarah Churchman, Errickson, de Brazos.
Capt Morris, Keene, de Brazos.
Madonna, Benedict, de Brazos.
Belle, Morgan, de Rio Grande.
James Stevens, de Vera Cruz.
Hero, Gates, de Vera Cruz.
Heroine, Campbell, de Brazos.
Florida, Gammon, de Brazos.
Belle, Morgan, de Rio Grande.
Steamers Oregon, Hiern, de la Mobile.
Missouri, Twichell, de St-Louis.
Admiral, Rhodes, de Camden.
Tippe Goodrich, de Vermillionville.
St Mary, Crump, de Millikens Bend.
Seventy-Six, Baldwin, de Nashville.
Jewess, Bugher, de St-Louis.
F M Streck, Streck, de Lafourche.
Schylkill, Andrews, de Cincinnati.
Correo, Johnson, des Opelousas.
W W Fry, Burcell, de St-Louis.

DÉPART DES NAVIRES A VAPEUR DE L'ATLANTIQUE.

	D'Europe.	D'Amérique
Missouri, (Fr)	10 juin	16 juil
Sarah Sands, (Ang)	15 juin	[illegible]
Caledonia, (Ang)	19 juin	16 juil
Washington, (Am)	1er juil	1er août
Britannia, (Ang)	4 juillet	1er août

☞ Le navire LEONIDAS, capitaine Counce, du Havre, est en déchargement vis à vis le magasin No. 15, Seconde Municipalité. Les marchandises dont les permis n'auront pas été délivrés dans les cinq jours seront envoyées dans les magasins de la Douane. LEVI H GALE, 30 Commune

JURI DE POLICE DE LA PAROISSE D'ORLEANS, RIVE DROITE DU MISSISSIPPI. *Séance du lundi 7 juin 1847.* RÉSOLU que l'élection d'assesseur qui doit avoir lieu dans cette paroisse le 12 juillet 1847, sera tenue au lieu ordinaire, c'est-à-dire au café de M. Christian Wolf, Algiers, sous la surveillance de MM. Bellegarde, Lacoste, James Almain et W. Morse, nommés juges de ladite élection, et de MM. John Johnson et F. Beaucourt, nommés par [illegible] secrétaires. (Signé) AMES ARMAN, Président du Juri de Police. 1 juillet—2fen10

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS, CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ No. TROIS, *Séance du 24 juin 1847.* RÉSOLU, que [illegible]. Approuvé le 28 juin 1847. A. D. CROSSMAN, maire. [illegible] MAZUREAU, secrétaire.

[illegible]

AVIS D'ÉLECTION D'ASSESSEURS DE TAXES.

EN vertu d'un ordre d'élection à moi adressé par Son Excellence Isaac Johnson, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, les électeurs des première, deuxième et troisième Municipalités, de la ville de la Nouvelle-Orléans, ainsi que ceux de cette partie de la paroisse d'Orléans située sur la rive droite du fleuve Mississippi, sont, par ces présentes, notifiés, qu'une élection de deux assesseurs pour chacune desdites municipalités, et d'un assesseur pour cette partie de la paroisse d'Orléans, située sur la rive droite du fleuve, aura lieu le lundi douzième jour de juillet prochain.

Les polls seront ouverts depuis neuf heures du matin jusqu'à six heures de l'après-midi, aux lieux où se font ordinairement les élections des membres de l'Assemblée Générale, ou dans tels autres lieux que pourra désigner le Conseil-Général de la Nouvelle-Orléans pour les trois municipalités, ou le juri de police pour cette partie de la paroisse d'Orléans située sur la rive droite du fleuve Mississipi. Lesdites élections seront conduites et dirigées par des commissaires et secrétaires nommés par les autorités susdites, conformément à un acte de la Législature, intitulé: "Acte pour régler les élections dans les paroisses d'Orléans et de Jefferson", approuvé le 25 janvier 1847. Le tout devant être fait selon la loi; et les retours transmis au shérif.

Bureau No 1. Case à pompe de la compagnie Irad Ferry, No 13, rue des Religieuses.—Inspecteurs: J. B. Bossière; B. Moore; W. S. Stansbury.—Greffiers: W. H. Rondeau; Geo. G. Kirk.

Bureau No 2. Café de Degrange, côté inférieur de la rue des Nayades, près de la station du char.—Inspecteurs: Alex. Walker; A. D. Gove; W. J. Andrews.—Greffiers: A. C. Phillips; Isaac Hart.

Bureau No 3. Case à pompe de la compagnie de l'Union, No. 19, rue Tchoupitoulas.—Inspecteurs: W. H. Haywood, W. H. Garland, Ch. Diamond.—Greffiers: P. M. Tourné, H. L. Henley.

Bureau No 4. Case de la compagnie de Jackson No 18.—Inspecteurs: J. W. Breedlove, G. Miller, J. D. Fuller.—Greffiers: Geo. Jaques, Z. Taylor.

Bureau No 5. Case de la compagnie du Mississipi, No 2.—Inspecteurs: J. W. McCobb, John Russel, J. S. Crockett.—Greffiers: W. F. Flower, Charles Cook.

Bureau No 6. Compagnie de Tuyaux de la Louisiane, encoignure Carondelet et Perdido.—Inspecteurs: W. H. Hunt, H. F. Coutzar, R. B. Sykes.—Greffiers: Tho. J. Burke, James G. Waddell.

Bureau No 7. Café de Meyer, encoignure Cirque et Julia.—Inspecteurs: G. W. Christy, J. W. Smith, Geo. Patterson.—Greffiers: H. Peralta, Jos. Holwell.

Bureau No 8. Hôtel Conti.—Inspecteurs: Richard Hagan, Louis Le Blanc, Richard Richardson.—Greffiers: Ros. de Armas, Valcour Hartabaise.

Bureau No 9. Café de Cabrán, encoignure Bienville et Tremé. Inspecteurs: A. Lafferanderie, P. Shiels, A. Emmanuel.—Greffiers: J. B. Prieur, J. J. Gomez.

Bureau No 10. Café de la ville, encoignure Chartres et St Pierre.—Inspecteurs: Paul Prenet, Nicolas Gurlie, Texier Dupaty.—Greffiers: D. G. Nadaud, G. Jaquet.

Bureau No 11. Café de Salassi, rue d'Orléans.—Inspecteurs: Justin Durel, J. H. Lamothe, J. Norra.—Greffiers: Aug. Dejean, Aug. Laimothe.

Bureau No. 12. Bourse Tremé, encoignure Tremé et Orléans. Inspecteurs Ad. Lange, Frédérick Buisson, C. Rainus. Greffiers, John B. Wiltz, Chs. Calonge.

Bureau No. 13.—Case à Pompe rue de l'Hôpital entre Royale et Bourbon. Inspecteurs: Jn. Gourdain, Louis Béré, Alex. Derbès. Greffiers: Chs. Morin, Gaston Bertus.

Bureau No. 14. Jardin Sans Souci, encoignure Chemin du Bayou et Villeré. Inspecteurs: Ad. Dupré, John Coulter, Victor Wiltz. Greffiers: Paul Théard, P. A. Roux.

Bureau No. 15. Au café de Paturzo, encoignure Levée et Champs Elysées. Inspecteurs: G. W. Lewis, J. L. Niconele, Pierre Conte. Greffiers: A. Abat, B. J. Lewis.

Bureau No. 16.—Au corps de Garde sur la propriété de M. Holland, chemin du Bayou. Inspecteurs: P. Macias, J. A. T. Bauduc, J. Saucier. Greffiers: J. Coquet, A. Picard.

Bureau No. 17. Hôtel Washington, au lac Pontchartrain. Inspecteurs: B. H. Page, R. M. McGill, J. R. Erihart. Greffiers: Jn. Brasley, L. C Bell.

Bureau No. 18.—Café de Biewermann et Mayer, Enghien et Victoire. Inspecteurs: G. Beyer, M. Weshamer, F. Appleby. Greffiers: Théo. Rouchard, J. Meyers.

Bureau No. 19.—A la Municipalité, encoignure Grands Hommes et Champs Elysées. Inspecteurs: C. W. Robinson, Ed. Hickey, Lange Crais. Greffiers: V. Mailloux, F. Newman Jr.

Bureau No. 20.—Café du Free Port, rue de la Levée, près de la presse. Inspecteurs: L. Colleno, D. T. Farrar, B. T. Flanders. Greffiers: J. R. Vienne, F. P. Nogues.

Bureau No. 21.—Café sur la Levée par la propriété de M. Tremé, près de la raffinerie. Inspecteurs: H. Tréaud, M. Andry, J. D. Farrar. Greffiers: B. Corns, A. Tréaud.

Bureau du Shérif, Paroisse d'Orléans 7 juin 1847. JOHN L. LEWIS, Shérif.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS. Les personnes dont les noms précèdent, sont invitées à passer au bureau du Maire pour affaires [illegible]. A. D. CROSSMAN, Maire.

Livres français et de littérature. A VENDRE, à l'amiable pour cause de départ, environ deux mille volumes, anglais et français. [illegible] S'adresser à J. F. PEPIN, encoignure Conti et Passage de la Bourse, au premier. 1er juil—66f

LE soussigné devant partir du 15 au 20 juillet courant pour France, se chargera comme il l'a fait précédemment de recouvrements pour les indemnités de St-Domingue, ainsi que de toutes autres affaires judiciaires.—Il sera de retour à la fin d'Octobre ou au mois de février ou mars prochain. J. F. PEPIN, Eng. Conti et Passage de la Bourse, au premier. 1er juil—20

PERDU ou égaré.—Deux billets, dont l'un est tiré par W. F. Upton, à son ordre [illegible]. N. S. OUTLAW. No 66, rue Royale.

A VENDRE à l'amiable, [illegible]. 1er juillet—6f

A VENDRE provenant de récents arrivages de Bordeaux, les articles suivants, savoir: 250 barriques vin rouge St-Julien et Montferrand, [illegible]. DUBUCH, F. 1 juillet 77, rue St-Louis, entre Royale et Bourbon

Charbon! Charbon! LES familles qui désirent faire leur provision de charbon de Cannel ou de Pittsburg, à bas prix sont invitées à s'adresser au soussigné pendant que le charbon est encore sur la Levée. W. ROBERT MURPHY, 1 juillet 80, Vieille Levée, près de la rue St-Louis

ANISETTE—350 paniers anisette fine et surfine, à vendre par AUGUSTE MOLIER, 90 rue St-Louis

CURACAO ET MARASCHINO—150 caisses, à vendre par AUGUSTE MOLIER, 90 rue St-Louis

VIN DE CHAMPAGNE—125 paniers marque de l'Aigle, à vendre par AUG. MOLIER, 90 rue St-Louis

SAVON DE MARSEILLE—25 caisses, à vendre par AUGUSTE MOLIER, 90 rue St-Louis

EAU DE FLEUR D'ORANGER—30 caisses, à vendre par AUGUSTE MOLIER, 90 rue St-Louis

BOUCHONS—150,000 bouchons, par balles de 20,000 et 10,000, par sacs de 500 et 1,000, à vendre par AUGUSTE MOLIER, 90 rue St-Louis

SUCRE—256 caisses sucre jaune et brun, en débarquement des bricks P Soulé et Ann Bull, de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 26 Vieille Levée.

CHANDELLES de composition—64 caisses petites chandelles, marque de Grice & Dietrich, par le vapeur Jefferson, à vendre par J F BERCIER & Co, 54, Vieille Levée.

ABSINTHE—80 caisses absinthe, de la marque Edouard Pernod & Co, à vendre par AUGUSTE MOLIER, Rue St-Louis, No. 90

VIN DE MARSEILLE—30 barriques, de la marque Bergasse, à vendre par AUGUSTE MOLIER, No 90, rue St-Louis

VINAIGRE DE VIN BLANC—30 barils bon vinaigre, à vendre par AUGUSTE MOLIER, No 90, rue St-Louis

VIN DE CATALOGNE—[illegible] pipes, à vendre par AUGUSTE MOLIER, No 90, rue St-Louis

VIN BLANC—[illegible] barils vin blanc, à vendre par AUGUSTE MOLIER, No 90, rue St-Louis

VIN ROUGE—24 barriques vin rouge Montferrand, à vendre par AUGUSTE MOLIER, No 90, rue St-Louis

OLIVES ET CAPRES—100 caisses, à vendre par AUGUSTE MOLIER, No 90, rue St-Louis

JAMBONS—60 barils et 10 tierçons, jambons [illegible], à vendre en magasin par JOHN O. WOODRUFF & Co, 80 Magasins

CHANDELLES—[illegible] à vendre par JOHN O. WOODRUFF & Co, 80 Magasins

[illegible]—100 barils, à vendre par JOHN O. WOODRUFF & Co, 80 Magasins

10 CAISSES COTON blanc convenable pour le marché mexicain à vendre par J. & J. TARDOS, 15, Conti

SUCRE HAVANE—[illegible] NORCROSS & FOSDICK

VIN DE BORDEAUX—[illegible]

CANDIDATS COMME ASSESSEURS.

Première Municipalité.

☞ Veuillez annoncer M. VICTOR BÉRÉ comme candidat à la place d'Assesseur de la Première Municipalité.

☞ Veuillez annoncer M. JOSEPH ULYSSE CHEVALIER comme candidat à la place d'assesseur de la première municipalité.

☞ Veuillez annoncer M. LOUIS EMILIEN CHARBONNET comme candidat à la place d'assesseur de la première municipalité. 6juin

☞ Veuillez annoncer M. JOSEPH DESRAVINES LAMBERT comme candidat à une des places d'Assesseurs de la Première Municipalité.

☞ Veuillez annoncer M. FREDERICK PREVOST comme candidat à l'une des places d'Assesseurs de la 1ère Municipalité.

☞ Veuillez annoncer que M. FELIX M. JACOBS est candidat comme Assesseur de la première Municipalité.

☞ Veuillez annoncer M. D. O. NADAUD, comme candidat à la place d'Assesseur de la Première Municipalité.

☞ Veuillez annoncer M. E. F. THEARD, comme candidat à la place d'assesseur de la première municipalité.

Troisième Municipalité.

☞ Veuillez annoncer Mrs. EVARISTE WILTZ et Eug. SOMMEREAU, comme candidats aux places d'Assesseurs de la Municipalité No. 3.

☞ Veuillez annoncer M. F. L. MAILLOUX, comme candidat à la place d'assesseur de la Troisième Municipalité.

☞ Veuillez annoncer M. LOUIS MONTAMAT comme candidat à la place d'assesseur, pour la troisième Municipalité.

☞ Veuillez annoncer M. J. BEAUMONT LIVEAUDAIS, comme candidat à la place d'assesseur de la Troisième Municipalité.

☞ Veuillez annoncer M. GERMAIN PLESSIS, comme candidat à la place d'assesseur de la 3me Municipalité.

☞ Veuillez annoncer M. G. S. RELF, comme candidat à la place d'assesseur de la 3me Municipalité.

☞ Veuillez annoncer que M. EMANUEL HAYBORNE est candidat pour la place d'assesseur de la Municipalité No 3.

ON DEMANDE.

UNE bonne domestique de [illegible], sachant faire le service de la table. S'adresser, No. [illegible], rue Bourgogne. 29ju

CHANGEMENT DE DOMICILE.—J. MENARD a transporté son magasin de graines de jardinage, de la rue St-Philippe No [illegible], à la rue de la Vieille-Levée, entre Quartier et Hôpital No 181. 29juin—15f

DRAYS, charrettes, charrettes, roues, &c.—de différentes dimensions; diables pour bois de charpente, de la fabrique de D. G. Wilson; J. Childs & Co, Philadelphie, à vendre par EMERSON, TOURNE & CO, 30 juin 158 Tchoupitoulas.

MAGASINAGE.—On prendra l'emmagasinement de 1500 boucauts de tabac, magasins Crescent, sur la Levée, entre les rues [illegible]. Ces magasins ont été nouvellement réparés pour recevoir des tabacs et autres produits. Pour les conditions s'adresser à EMERSON, TOURNE & CO, 30 juin 158 Tchoupitoulas.
☞ Nous avons dans d'autres magasins, de la place pour l'encombrement de 10,000 barils.

SUCRE—316 caisses, couleur paille, de la Havane, en débarquement de la goëlette Brave, à vendre par L. GANTIE, 68 Gravier. 30 juin

SUCRE HAVANE—64 caisses sucre blanc, en débarquement du brick Salvadora, à vendre par RAYMOND CANUZAC, 26, Vieille Levée.

CAFE HAVANE—80 balles café vert; Sucre do—150 caisses brun et blanc, à vendre par RAYMOND CANUZAC, 30 juin 26, Vieille Levée.

VIN DE XERES—30 barriques ayant droit au drawback, convenable pour le marché du Mexique, à vendre par B. VALLS, 28 Commune

PICADURA—[illegible] à vendre par B. VALLS, 28 Commune

SUCRE de la Havane—160 caisses, en débarquement du brick Ana Bull, à vendre par B. VALLS, 28 Commune

70 FUTAILLES Madère, à vendre par J. & J. TARDOS, 15 Conti. Sous agents de M. John Durand & Co., à qui appartient cette marque. 30 juin

35 FUTAILLES cognac supérieur, à vendre par J & J TARDOS, 15 Conti.

50 barriques vin très vieux; 60 do vin de table; 60 do vin de Marseille, marque Bergasse, à vendre par J & J TARDOS, 15 Conti.

100 Barils vin blanc, à vendre par J & J TARDOS, 15 Conti.

2000 Livres fromage [illegible], à vendre par J & J TARDOS, 15 Conti.

25 Caisses vin blanc Haut Sauternes 1841, à vendre par J & J TARDOS, 15 Conti.

100 Caisses sucre Havane, à vendre par J & J TARDOS.

10 Caisses cotonnade convenable pour le marché mexicain, à vendre par J. & J. TARDOS, 15 Conti.

10 Milliers cigares de la Havane, marque du de Montpensier, à vendre par J. & J. TARDOS, 15 Conti.

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—94 caisses en débarquement du ship STERLING, à vendre par G. W. DUNBAR, 30juin Douane.

COGNAC—16 futailles vieux cognac, en débarquement du navire Perrine, de Bordeaux, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 26, Vieille-Levée.

SUCRE—404 caisses blanc jaune et brun, en débarquement du brick P. Soulé, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 26 Vieille-Levée.

CAFE—387 sacs, en débarquement du brick P. Soulé, de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 26, Vieille Levée.

MIEL—30 barils miel blanc, en débarquement du brick P. Soulé, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 26 Vieille Levée

VIN DE BORDEAUX—65 barriques vin rouge, St Estèphe Médoc; 32 barriques vin rouge Margaux Médoc; 5 do do Château Beausejour; 5 do do Preignac, vieux; 10 do do St-Emilion, 1841; 60 barils vin blanc Haut-Sauternes; 19 do do do 1842. A vendre par E. TALAMON, 30juin 162, rue Royale

VIN de St-Georges, vieux, à vendre par E. TALAMON, 162, rue Royale

VIN DE MARSEILLE—60 barriques, de la marque Bergasse, à vendre par E. TALAMON, 162, rue Royale

HUILE D'OLIVE DE MARSEILLE—60 paniers, à vendre par E. TALAMON, 162, rue Royale

SAVON français en caisses, de 30 livres, à vendre par E. TALAMON, 162, rue Royale

EAU de fleurs d'oranger en caisses de 24 petits flacons, joli modèle, à vendre par E. TALAMON, 162, rue Royale

CHANGE SUR NEW-YORK—Traites tirées de la Havane à soixante jours de vue, à vendre par LABORDE & XIQUES, 29 juin 31 Commune

A LA GRANDE VARIETÉ. No. 49 & 50, rue de Chartres.

LES Dames sont respectueusement informées que ce magasin sera très bien assorti en toutes espèces d'objets nécessaires pour la couture, tels que fil, coton, cordons, galons, agrafes, soie à coudre, boutons et nacre pour les habillements d'enfants, &c. Bretelles d'enfants, gants d'Ecosse pour dames, cabas, paniers à ouvrage, paniers à provisions, [illegible] bourses, ombrelles et demi-parapluies, baleines pour robes, pommades, eau de Cologne, savons de toilette, peignes, brosses à tête, brosses à poudre, dents, poupées habillées et autres jouets, toile cirée, et un très grand assortiment d'autres objets. B. PIFFET.

104, Royale. F. & J. LACOSTE [illegible]

Chemin de fer du Golfe du Mexique.

A partir du lundi, 1er juillet, les chars voyageront pendant la semaine aux mêmes heures que le dimanche, savoir: Départ de la ville, 6 1/2 heures du matin, midi, 7 1/2 heures du soir. Arrivée en ville, 8 heures du matin, [illegible]. [illegible] Prix du passage pour les chars [illegible] 25 cts, enfans [illegible] 15 cts; distance 25 milles.

Les voyageurs par les chars du matin, de midi, seront conduits du bout du chemin de fer au Lac Borgne en voitures et omnibus de M. Kerrigan, et seront ramenés à temps pour le retour des chars, à 5 heures moins un quart; prix par voyage 30 cts, enfans 15 cts.

Déjeûners et diners au Lac Borgne, chez M. M. Garcia, et chez MM. Tickers et Grover, et M. Wm Tricketts. [illegible]

On peut s'embarquer par les omnibus [illegible] au haut de la rue Tchoupitoulas, au haut de la rue Poydras, au haut de la rue Apollon, et au Nouveau Bassin, par la rue du Canal [illegible]; prix pour toute la distance, 10 cts.

LEGION DE LA LOUISIANE. Régiment d'Infanterie. CHASSEURS D'ORLEANS DE 1814—15

D'après le désir des membres [illegible], vendredi 2 juillet 1847 à 7 heures précises du soir, à l'effet de nommer un capitaine, un lieutenant et un sous-lieutenant. [illegible] Par ordre du colonel JUSTIN DUREL, E. FAUCHET, Adjudant. 1erjuillet

JEUNE GARDE A CHEVAL.

La compagnie montera à cheval, dimanche 4 juillet, à 7 1/2 heures du matin, et se réunira sur la Place d'Armes, pour participer à la célébration du 71ème anniversaire de l'Indépendance américaine. Par ordre du capitaine, C. BACON, Maj. des logis-chef. 29juin

CAZADORES DE ORLEANS. Revista de Inspeccion.

La compañia tomará las armas el Domingo, cuatro julio, á las siete, en punto de la mañana; con casaca Sargento y pantalon blanco; y la reunion en el parage de costumbre. Se recomienda la puntualidad y asistencia. Nueva Orleans, junio 29 de 1847. De orden del capitan, J. JOSE RICO, 30 junio Sargento primero.

Revista de Inspeccion. VOLUNTARIOS CATALANES DE LA LUISIANA.

La Compañia tomará las armas y se reunirá en el parage acostumbrado el domingo 4 de JULIO, á las 6 1/2 de la mañana con uniforme de verano. Devo advertir que la Compañia, este dia estará de guardia en las puertas [illegible] de la Plaza de Armas, por lo cual está convocada media hora antes, por lo que espero la puntualidad de todas clases. Nueva-Orleans, 25 junio 1847. De orden del Capitan, MATEO BORDAS. 28julio

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS. CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ No. UN. Séance du 21 juin 1847. RESOLU que le Maire de la ville de la Nouvelle-Orléans est et demeure requis de donner avis [illegible]. (Signé) [illegible] FISHER, président pro temp. Approuvé le 22 juin 1847. (Signé) A. D. CROSSMAN, Maire. Pour copie conforme, A. MAZUREAU, Secrétaire.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS. En conséquence de ce qui précède, [illegible]. A. D. CROSSMAN, Maire. 30 juin—30

AVIS. LA société qui existait entre les soussignés, sous la raison Rand & Spooner, a été dissoute d'un commun accord, le 25 juin courant. Jo. M. RAND. Geo. W. SPOONER. 29juin—2f

AVIS—Les personnes qui ont quelque réclamation contre la succession de feu George L. Brown, sont invitées à les présenter au soussigné, curateur. F. A. BRADFORD, Exchange Place.

CALLIGRAPHIE. Six nouvelles classes s'ouvriront aujourd'hui, chez MM. DOLBEAR, rue du Camp, No. 15, de huit à 10 heures A. M. et de quatre à six heures P. M. [illegible]

TROUVÉ—Un chien [illegible]. ALEX. PENENT. rue Madison, No. 17

CONFITURES DE LA HAVANE [illegible] LABORDE & XIQUES.

CIGARES DE LA HAVANE—Un grand assortiment [illegible] LABORDE & XIQUES, 31, rue de la Commune

MIEL de la Havane de belle qualité en barriques de 50 gallons, à vendre par LABORDE & XIQUES, 31, rue de la Commune.

P. LOMBARD, rue Royale, No. 116, offre à vendre [illegible]: 200 [illegible] Madère de Marseille et de Cicile; 100 do Porto; 100 barriques Marsala. Un grand assortiment de vin rouge et blanc à l'usage des familles. London Porter, très vieux. Bouchons fins et surfins; Anisette de Bordeaux; Cognac Otard, Dupuy, Leger frères, Whiskey Bourbon et Monongahela.

CIGARES—En débarquement des bricks [illegible] J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée.

BUREAU A LOUER, rue du Camp, No [illegible]. JOHN O. WOODRUFF & Co, 80 Magasins. 25 juin

WERMOUTH—60 caisses de wermouth de 1re qualité, à vendre par BERTRAND & SIMON, 8juin Encoignure Royale & Bienville.

BOUCHONS [illegible] E. TALAMON, 162, rue Royale.

VIN de Champagne—[illegible], du Havre, à vendre par [illegible] Royale et Orléans.

CHARGEMENT de la goëlette Avenger,—512 barriques [illegible] JOHN HAYMAN & Co, 11, Magasins, 3me Municip.

BOTTES, Souliers et Brodequins—72 caisses [illegible] G W DUNBAR, 30, rue de la Douane

[illegible]

A CEUX QUI SOUFFRENT DU RHUMATISME.—[illegible] Se vend chez Comstock & Co, No. 20, Poydras.

Vermifuge Canadien de Winer. Agence, 131, rue de Chartres, Nouvelle-Orléans. [illegible] Préparé par J. WINER, chimiste et pharmacien, à Montréal, Canada, et vendu en gros et en détail [illegible], rue de Chartres, à la Nouvelle-Orléans.

Vermifuge Canadien de J. Winer & Co. [illegible]

JOHN O. WOODRUFF & Co. MAISON de commission; agents de la ligne de paquebots de la Louisiane et New-York. No 80, rue des Magasins. JOHN O. WOODRUFF, JAMES E. WOODRUFF.

COLLEGE DE MANDEVILLE. [illegible] 26juin—1m

DROGUES, médecines, etc., en débarquement [illegible]

Pharmacie de Chabaud. RUE Royale, encoignure Hôpital. On vient de recevoir à cette Pharmacie, par le navire South Carolina, les médicaments patentés, suivants [illegible] CHABAUD, Pharmacien, Eng. Royale et Hôpital.

COMPAGNIE DU CANAL BARATARIA ET LAFOURCHE. Séance du 17 juin 1847. RESOLU que des propositions cachetées seront reçues [illegible]. M. V. LABARRE, secrétaire.

BUREAU DES ASSESSEURS DES TAXES D'ETAT. AVIS est par le présent donné que les tableaux [illegible]

[illegible]

FORMATION DE SOCIETE. LES soussignés ont ce jour formé une société sous la raison commerciale F. G. BARRIERE & Co. [illegible] Com. A. BARRIERE.

F. G. BARRIERE & CO. Magasin de Marchandises Françaises, Anglaises et Américaines, No. 20, rue de Chartres, NOUVELLE ORLEANS. Importeurs directs de marchandises françaises. 22juin

RUE BOURBON, No. 229. LE Dr. L. DUPERRON a l'honneur de prévenir les habitans de la Nlle. Orléans, qu'ayant cédé son cabinet à M. le Dr. E. Communy, il espère que les personnes qui l'ont honoré de leur confiance voudront bien la continuer à son successeur, qui la mérite par ses talens et ses capacités.

LE Dr. E. COMMUNY, SUCCESSEUR DE Mr. DUPERRON. PREVIENT le public qu'il tient son cabinet ouvert depuis 8 heures du matin, jusqu'à 4 heures du soir, rue Bourbon 229, entre Dumaine et Sainte-Philippe. 22 déc

[illegible]

J. LEVOIS. OFFRE à vendre [illegible]

Chambre et Propriété à vendre. [illegible]

HOTEL DEL MONICO [illegible] New-York, le 16 juin 1847.

MACHINE A BATTRE [illegible]

GRAY & CAMPBELL.

CHANGE sur la Havane [illegible] LABORDE & XIQUES.
SUCRE DE LA HAVANE, blanc, brut et jaune [illegible] LABORDE & XIQUES.
CAFE DE LA HAVANE [illegible] LABORDE & XIQUES.
TABAC DE CUBE [illegible] LABORDE & XIQUES.
PAPIER POUR CIGARETTES [illegible] LABORDE & XIQUES.
SAVON WINCHESTER ET CHANDELLES [illegible] J. F. BERCIER & Co.
VIN MUSCAT—75 caisses [illegible] J. F. BERCIER & Co.
VIN DE MONTFERRAND [illegible] J. F. BERCIER & Co.
PRUNES—25 caisses [illegible] J. F. BERCIER & Co.
FROMAGE [illegible] W. H. SIMMONS, 44 Poydras.
SUCRE DE LA HAVANE [illegible] W. H. SIMMONS, 44 Poydras.
CAFE Havane—150 sacs en magasin [illegible] W. H. SIMMONS.
MIEL—16 tierçons [illegible] W. H. SIMMONS.
PATE ET GELEE DE GOYAVE [illegible] W. H. SIMMONS.
TABAC DE CUBA [illegible] W. H. SIMMONS.
Bottes, Souliers, Brodequins [illegible] G. W. DUNBAR.
RIZ DE LA CAROLINE [illegible] B. VALLS.
GRAIN POUR OISEAUX [illegible] B. VALLS.
CACAO DE GUAYAQUIL [illegible] B. VALLS.
HUILE d'anis et de peppermint [illegible] B. VALLS.
NOIX [illegible] B. VALLS.
CIGARES DE LA HAVANE [illegible] B. VALLS.
SUCRE HAVANE [illegible] TROISGROS & LAMPRE.
POIVRE—150 sacs poivre, à vendre par NORCROSS & FOSDICK.
THÉ [illegible] NORCROSS & FOSDICK.
MAQUEREAUX [illegible] NORCROSS & FOSDICK.
CAFE JAVA [illegible] NORCROSS & FOSDICK.
SUCRE BOSTON [illegible] NORCROSS & FOSDICK.
DIVERS [illegible]
CIGARES Principe [illegible] J. M. CABALLERO, 32 Vieille Levée.
VANILLE [illegible] J. M. CABALLERO.
JALAP [illegible] J. M. CABALLERO.
SUCRE Havane [illegible] J. M. CABALLERO.
CAFE Havane [illegible] J. M. CABALLERO.
CIGARES [illegible] J. M. CABALLERO.
INDIGO—De Guatemala [illegible] J. M. CABALLERO.
FEVES A SEMER de la Caroline—50 sacs [illegible] W. M. DINN, 11 Commune.
GRAINES FRAICHES de jardin [illegible] W. M. DINN.
A VENDRE en débarquement [illegible] de Bordeaux [illegible] V. MAIGNAN.
AMIDON—30 caisses amidon en débarquement, à vendre par DABAN, QUEVROUZE & Co.
A vendre en débarquement [illegible] 10 balles, 13,000 bouchons [illegible] V. MAIGNAN.
SUCRE HAVANE [illegible] TROISGROS & LAMPRE.
EN débarquement du navire [illegible] de Bordeaux, et à vendre: Deux cents barriques vin rouge [illegible] J. P. [illegible].
CAFE—Havane et Java à vendre par J. W. STANTON & Co.
Papiers [illegible] Mexicains [illegible]
Couteaux [illegible] ARTICLE VERITABLE. 6 pipes de Schiedam [illegible] J F BERCIER & Co, 54, Vieille Levée.
Bottes, Souliers et Brodequins. 171 Caisses en débarquement [illegible]
Chapellerie [illegible] A. MARCHAL. [illegible] REÇOIT par le Taïma, du Havre, un grand assortiment de Chapeaux [illegible]
200 [illegible]